

Note d'identification des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences du projet

Opération : Agrandissement d'un Lidl existant à Toulouse (31)

DEPARTEMENT : Haute-Garonne (31)

Commune : Toulouse – Rue Claude Gonin

Superficie : 9 500 m²



Sommaire

1	Situation du terrain et zone d'étude	4
2	Etat initial et naturel du site.....	5
3	Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet.....	6
4	Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences	7
4.1	Liste des mesures.....	7
4.2	Détail des mesures proposées.....	7
4.2.1	Rubrique énergies renouvelables	7
4.2.2	Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité.....	8
4.2.3	Rubrique déplacements	14
4.2.4	Rubrique réseaux.....	14
4.2.5	Rubrique artificialisation.....	16
4.2.6	Milieu humain.....	17

Table des figures

Figure 1 : Plan de situation du projet - échelle 1/25000 (Source : Geofoncier)	4
Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.)	4
Figure 3 – Occupation du sol à l'état initial (source : ETEN Environnement, 2025).....	5
Figure 4 : Cartographie des habitats (Source : ETEN Environnement, 2025).....	6
Figure 5 : Exemples d'éclairage par candélabres photovoltaïques sur des sites Lidl (Source : ADRET Nature, 2025)	8
Figure 6 – Plan paysager du projet (Source : Stéphanie Bordone Paysagiste, 2025)	9
Figure 7 – Analyse des essences à privilégier pour les futures plantations (source : Stéphanie Bordone Paysagiste, 2025)	10
Figure 8 – Friche fauchée actuelle au sud du projet (source : ETEN Environnement, 2025)	11
Figure 9 : Cartographie des espèces exotiques envahissantes présentes sur le site du projet (Source : ETEN Environnement, 2025)	12
Figure 10 : Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016).	12
Figure 11 : Synthèse générale des préconisations de valorisation écologique du site (source : ETEN Environnement, 2025)	13
Figure 12 – Plan du projet avec les transports en commun et liaison douce à proximité.....	14
Figure 13 : Plan topographique des terrains du projet (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025)	15
Figure 14 : Plan de principe de gestion des eaux pluviales du projet (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025)	16
Figure 15 : Exemples de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements de Lidl existants (source : ADRET Nature, 2025)	17

Liste des tableaux

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet	7
--	---

1 Situation du terrain et zone d'étude

Les terrains du projet se situent au Sud-Est du centre toulousain au sein d'une zone urbanisée et déjà aménagée depuis plusieurs années (figure 1).



Figure 1 : Plan de situation du projet - échelle 1/25000 (Source : Geofoncier)

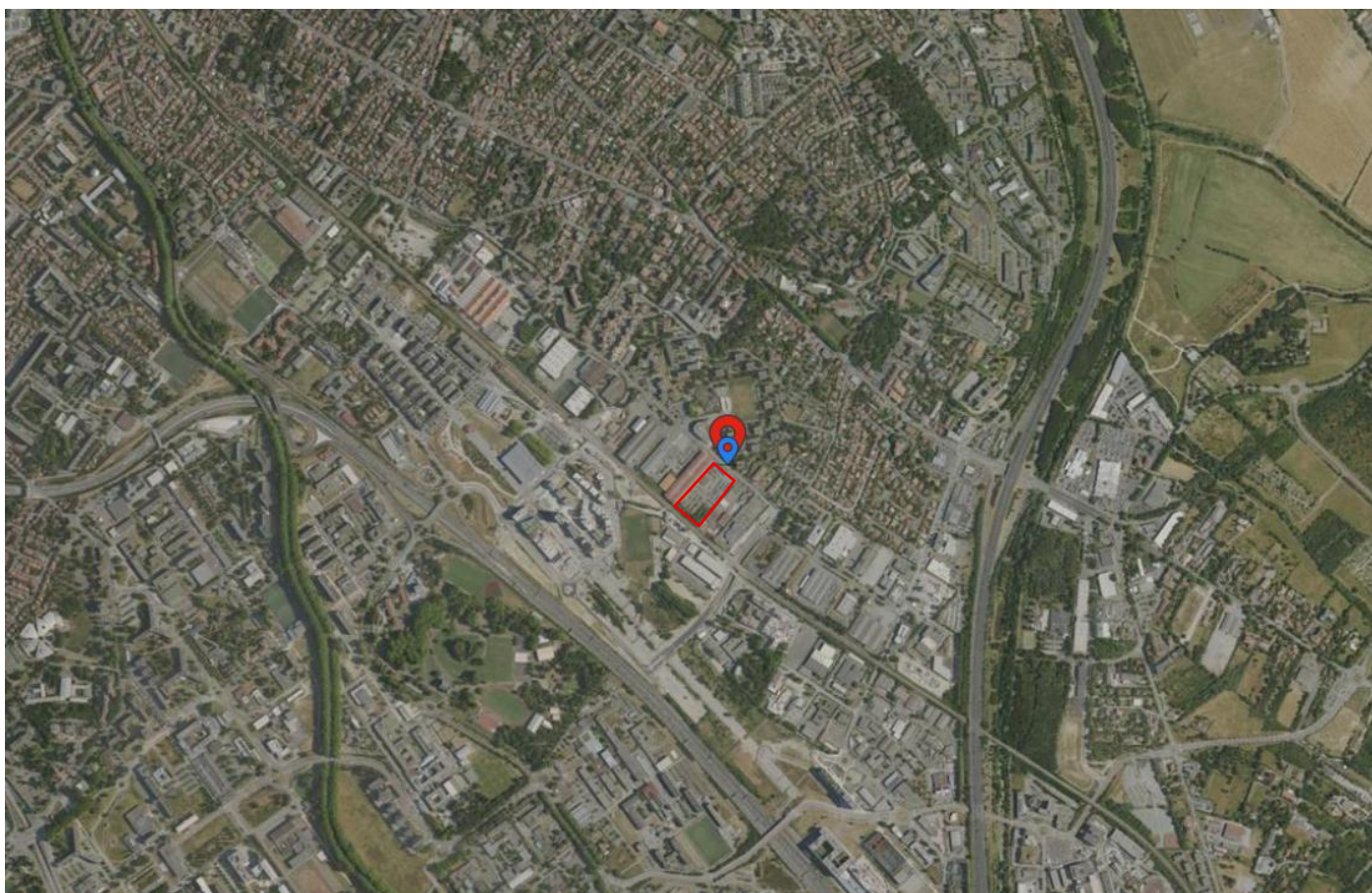


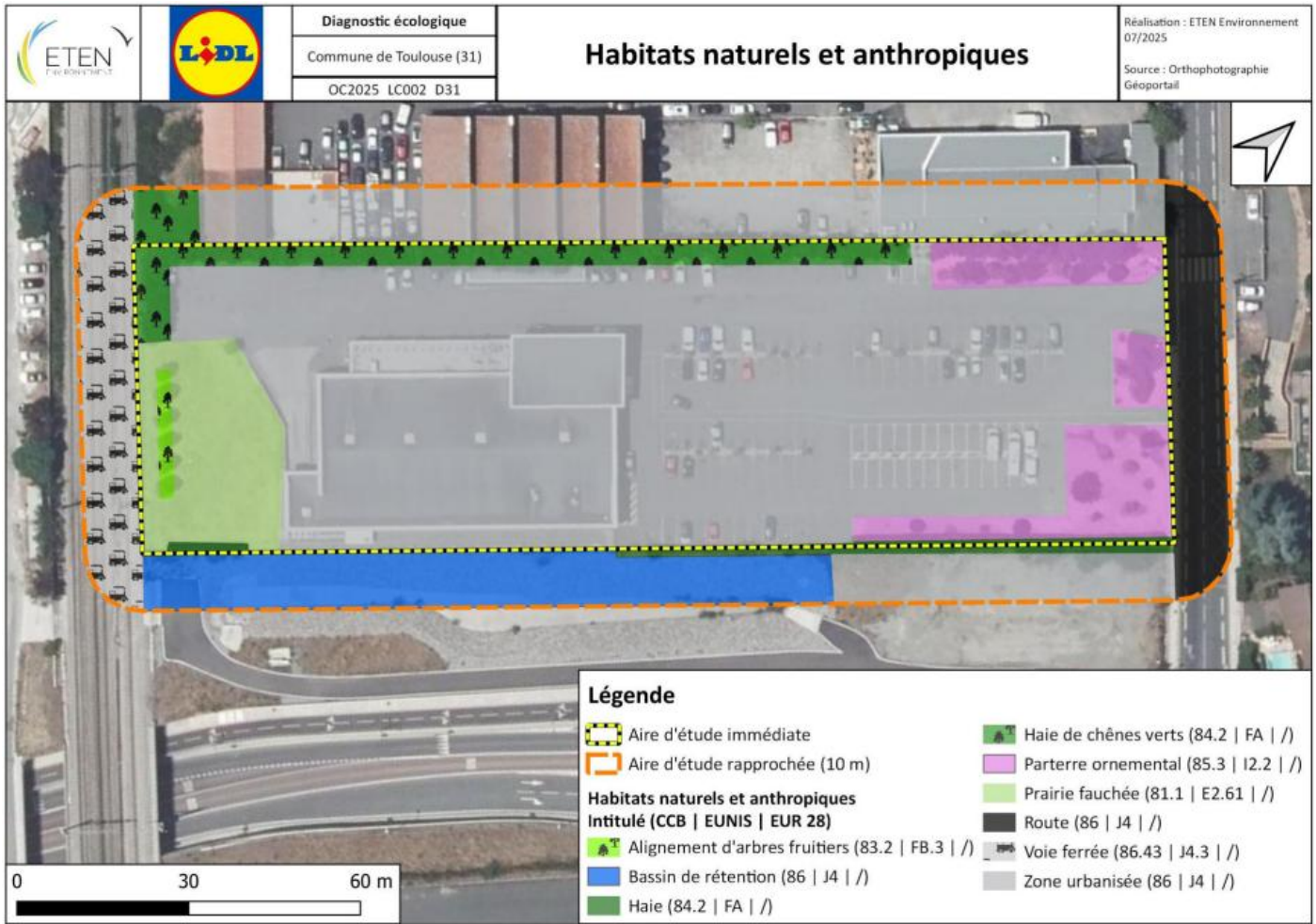
Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.)

2 Etat initial et naturel du site

Les parcelles du projet se situent au Sud-Est de la commune de Toulouse et elle est entourée du tissu urbain comprenant des résidences pavillonnaires, des commerces de proximité et la voie ferrée. Le canal du Midi se situe à plus d'un kilomètre à l'Ouest du projet.

Un pré-diagnostic écologique, joint à la demande d'examen au cas par cas, a été réalisé par ETEN Environnement en 2025. Les éléments naturalistes et résultats de ce pré diagnostic ont été utilisés et étudiés.

L'aire d'étude est dominée par des habitats anthropiques et artificiels, comportant notamment de la végétation ornementale et des zones urbanisées.



Neuf formations d'habitats naturels et anthropiques ont été identifiées au sein de l'aire d'étude rapprochée. L'aire d'étude immédiate est majoritairement représentée par des milieux artificiels tels que les zones urbanisées (magasin, parking, voiries) ainsi que les espaces ornementaux à l'Est et une prairie de fauche à l'Ouest.

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé.

3 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet

Une étude des enjeux écologiques a été réalisée sur les parcelles du projet, cette étude a porté sur les habitats, la flore et la faune des parcelles pour évaluer les éventuelles incidences du projet sur le milieu naturel. L'étude a été réalisée par le bureau d'étude ETEN Environnement, les prospections se sont déroulées le 17 juillet 2025 (cf. rapport de valorisation écologique du site). Le rapport complet de cette étude figure en annexe 10 du formulaire de demande d'examen au cas par cas.

Selon l'étude, le site présente des enjeux écologiques faibles à nuls en termes d'habitats naturels, de flore et de faune (cf. figure ci-après extrait de l'étude). Le seul enjeu faible (non négligeable) concerne la présence de la friche sur le site, ainsi que la haie de chênes verts au Nord du projet.

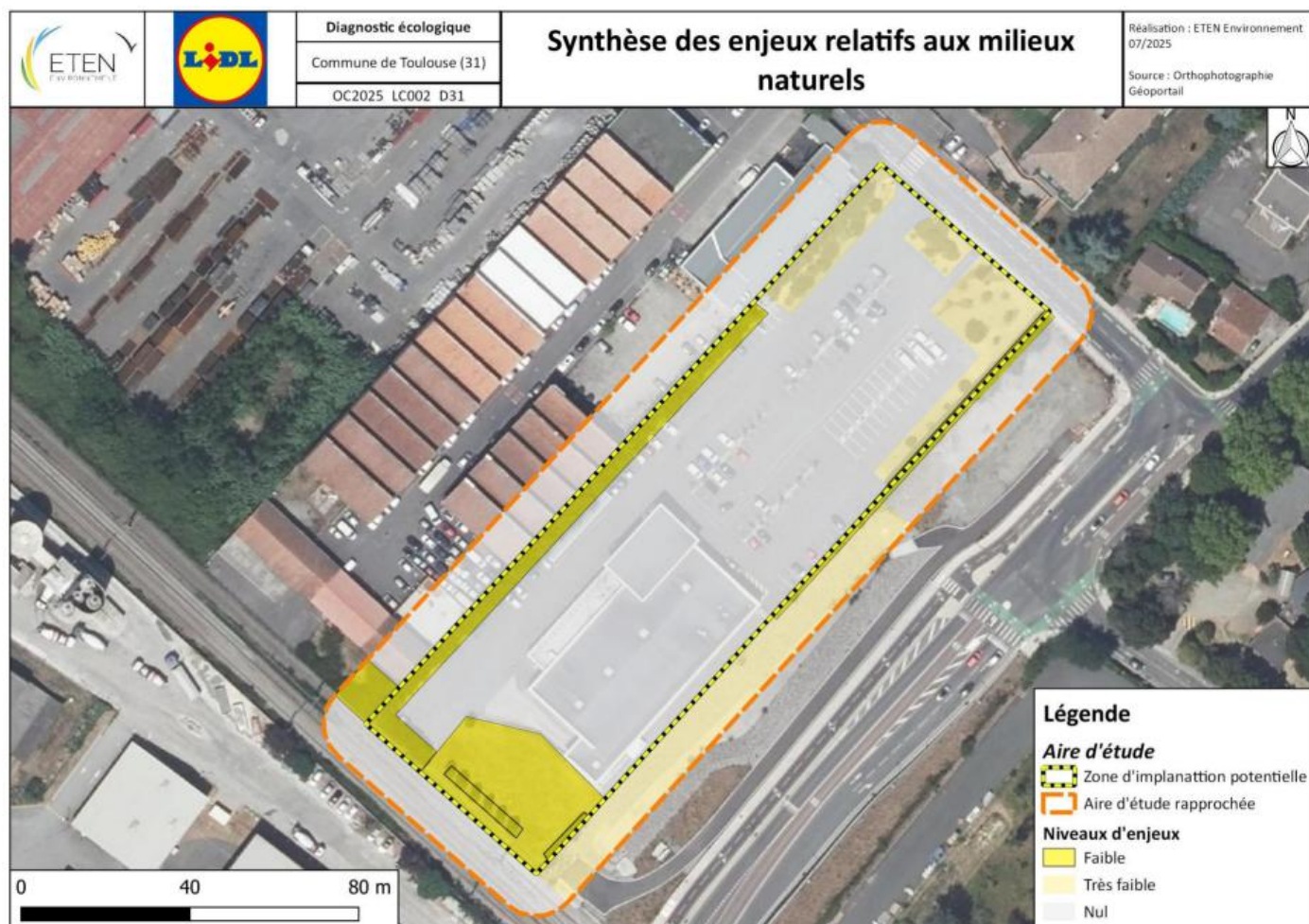


Figure 4 : Cartographie des habitats (Source : ETEN Environnement, 2025)

4 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences

4.1 Liste des mesures

Les mesures d'évitement et de réduction suivantes sont prévues dans le cadre du projet.

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet

Type de mesure	Phase	Compartiments de l'environnement concerné	Mesure envisagée	Détail dans le présent document
Evitement	Travaux et Exploitation	Paysage Milieux naturels Biodiversité	Préservation de la haie de chêne vert	p. 8-9
Evitement	Travaux et exploitation	Paysage Milieu naturel Biodiversité	Création d'une haie champêtre au sud du projet	p.9-10
Evitement	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Conservation des accès voirie et voie de liaison douce existants	p. 14
Evitement	Travaux et exploitation	Biodiversité Milieu naturel	Mise en place de la fauche tardive (gestion différenciée) sur les espaces de pleine terre créés	p. 10-11
Evitement	Travaux et exploitation	Milieux naturels	Evitement de la dissémination des Espèces Exotiques Envahissantes (cf. rapport de valorisation écologique)	p.12
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Implantation de la zone commerciale à proximité des logements	p. 14
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Réduction de l'usage de la voiture individuelle (bus)	p. 14
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieux naturels	Augmentation des espaces de pleine terre	p. 10
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Mise en place de 63 places aériennes de stationnement en pavés drainants	p. 15
Réduction	Exploitation	Milieu physique	Mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture et de candélabres photovoltaïques	p.7-8
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu physique Milieux naturels	Gestion des eaux pluviales à la source par infiltration au sein des parkings perméables, de structures d'infiltration projetés contrairement à la situation existante (uniquement rétention et rejet réseau)	p. 15-16
Reduction Amélioration	Travaux et exploitation	Milieux physiques Milieux naturels	Mesures de valorisation écologique : voir rapport complet	p.13
Amélioration	Exploitation	Milieu humain	Création d'emplois supplémentaires	p.15

4.2 Détail des mesures proposées

4.2.1 Rubrique énergies renouvelables

- Réduction

Le projet de réaménagement du Lidl dans un local plus grand prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur bâtiment et de candélabres photovoltaïques.

La mise en place d'ombrières n'a pas été retenue dans la conception du projet, car le projet prévoit des plantations d'arbres, des essences locales en plus arbres déjà existants. Cette mesure permettra de lutter contre les îlots de chaleur.



Figure 5 : Exemples d'éclairage par candélabres photovoltaïques sur des sites Lidl (Source : ADRET Nature, 2025)

4.2.2 Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité

- Evitement

On retrouve, sur les parcelles du projet, une grande haie de chêne vert. Ces arbres sont des composantes importantes du paysage et du milieu naturel, car ils peuvent accueillir un certain nombre d'espèces. Il est donc important de conserver et de protéger les individus en bonne santé.

À ce titre, le projet prévoit également la plantation d'arbres d'essence locale, un « îlot de fraîcheur » qui constituera une continuité écologique et insertion paysagère qui servira d'écran au milieu du l'accès piétonnier.

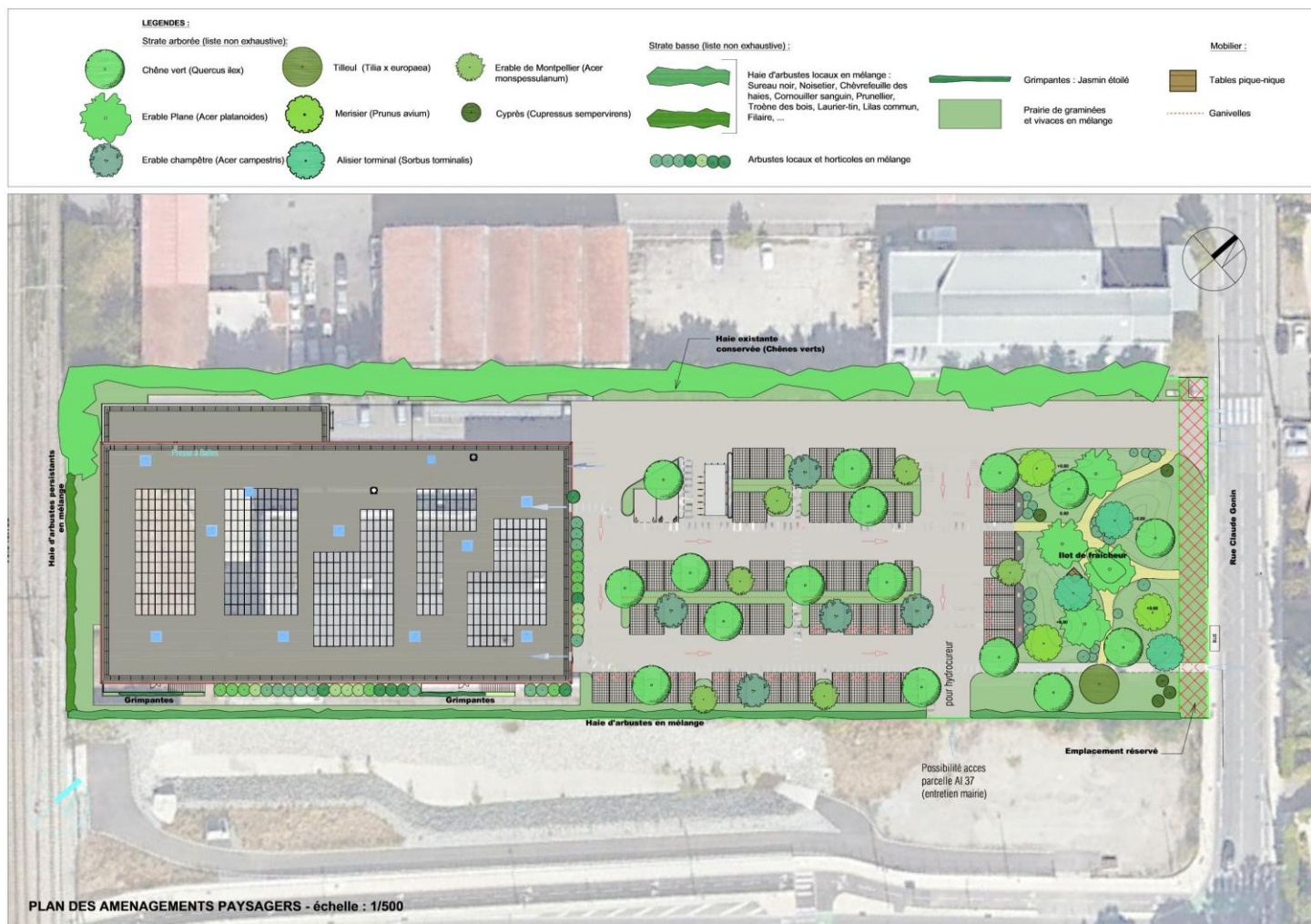


Figure 6 – Plan paysager du projet (Source : Stéphanie Bordone Paysagiste, 2025)

Une haie champêtre est prévue au sud du projet pour apporter de la biodiversité au site et créer une trame verte à l'échelle locale. Cette haie servira également d'insertion paysagère et de protection visuelle.

Une augmentation des espaces verts et espaces de pleine terre est prévue à la place des sols actuellement minéralisés, ce qui favorisera l'infiltration des eaux pluviales.

**RECONSTRUCTION D'UN MAGASIN LIDL TOULOUSE-GONIN
AMENAGEMENTS PAYSAGERS - L'ILOT DE FRAICHEUR - Octobre 2025**

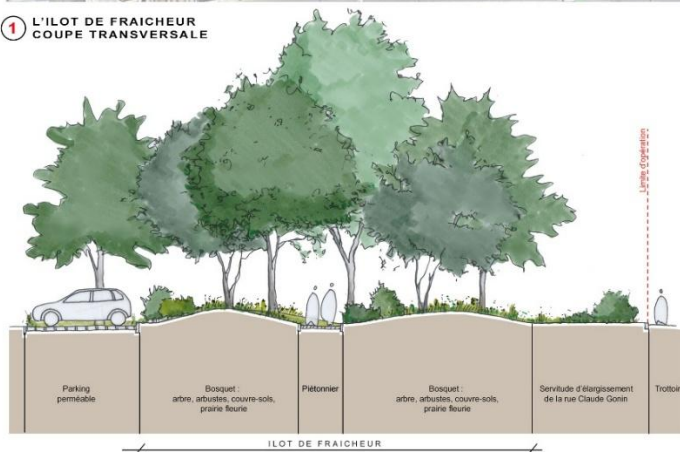
Maitre d'ouvrage : SNC LIDL Architecte : Alexandru Popica Paysagiste : Stéphanie Bordone



Jardin Résidence Rue Claude Gonin

Image d'illustration

**1 L'ILOT DE FRAICHEUR
COUPE TRANSVERSALE**



**L'ILOT DE FRAICHEUR
PALETTE VEGETALE : strate arborée (liste non exhaustive)**



Chêne vert
(Quercus ilex)



Erable plane
(Acer platanoides)



Tilleuls
(Tilia spp)



Merisier
(Prunus avium)



Erable champêtre
(Acer campestre)



Alisier torminal
(Sorbus torminalis)

**RECONSTRUCTION D'UN MAGASIN LIDL TOULOUSE-GONIN
AMENAGEMENTS PAYSAGERS - VEGETALISATION ET PERMEABILITE - Octobre 2025**

Maitre d'ouvrage : SNC LIDL Architecte : Alexandru Popica Paysagiste : Stéphanie Bordone



Image d'illustration

**2 LA LIMITE SUD ET LE PARKING : HAIE CHAMPETRE ET PERMEABILITE
COUPE TRANSVERSALE**



**LA LIMITE SUD ET LE PARKING
PALETTE VEGETALE : strate arborée (liste non exhaustive)**



Chêne vert
(Quercus ilex)



Erable champêtre
(Acer campestre)



Micocoulier
(Celtis australis)



Savonnier
(Koeleruteria
paniculata)

**LA LIMITE SUD ET LE PARKING
PALETTE VEGETALE : strate arbustive (liste non exhaustive)**

Cornouiller (Cornus sanguinea), Fusain d'Europe (Euonymus europaeus), Troène commun (Ligustrum vulgare), Prunellier (Prunus spinosa), Nerprun alatern (Rhamnus alaternus), Viorne lantane (Viburnum lantana), ...



Figure 7 – Analyse des essences à privilégier pour les futures plantations (source : Stéphanie Bordone Paysagiste, 2025)

L'objectif est d'apporter de l'ombre, de réduire la chaleur en été et d'améliorer le cadre de vie grâce à une végétation dense et diversifiée intégrée dans l'environnement urbain. La végétation servira également de réservoir local de biodiversité, cette dernière étant actuellement quasiment inexistante sur site.

Les arbres choisis pour ce projet sont variés et complémentaires, permettant de créer un paysage à la fois agréable et efficace pour rafraîchir l'environnement.

Il y a des essences à feuillage dense et persistant, qui offrent de l'ombre en été et limitent la chaleur au sol. D'autres espèces, à feuillage caduc, laissent passer la lumière en hiver tout en apportant de la fraîcheur pendant les périodes chaudes. Leur diversité de formes et de tailles crée une canopée équilibrée, tandis que leurs floraisons et feuillages colorés apportent un intérêt visuel tout au long de l'année. Ensemble, ces arbres favorisent la biodiversité, purifient l'air et participent à la création d'un véritable microclimat autour du site.

- Mise en place sur le site d'une fauche tardive

Actuellement une friche est située au sud du projet, mais ne sera pas maintenue dans le cadre de l'aménagement. De ce fait les espaces de pleine terre seront augmentés, et remplaceront tous les espaces actuellement minéralisés. Une fauche tardive de ces espaces verts sera mise en place afin d'augmenter l'accueil floristique et faunistique et pourra avoir un intérêt écologique.



Figure 8 – Friche fauchée actuelle au sud du projet (source : ETEN Environnement, 2025)

- Espèces Exotiques Envahissantes

Six espèces exotiques envahissantes ont été identifiées au sein de l'aire d'étude. Parmi elles, 1 a un impact majeur et 3 ont un impact modéré sur la biodiversité locale.



Figure 9 : Cartographie des espèces exotiques envahissantes présentes sur le site du projet (Source : ETEN Environnement, 2025)

Une attention particulière devra être portée à ces plants en phase de travaux afin d'éviter la dissémination de celle-ci. Les mesures de gestion adéquates sont présentées ci-après.

MESURES DE GESTION

Sur les jeunes plants ou plants adultes isolés

Éliminer la plante et éviter son installation



Arrachage manuel des jeunes plants en enlevant toutes les racines.



Dessouchage en éliminant tous les résidus (risque de bouturage important).

QUAND ?

Dès le début du printemps

Pendant l'été (si possible avant fructification)

Sur les foyers bien installés de plants adultes

Affaiblir la plante et limiter sa dispersion



Coupes successives pour empêcher la formation des graines et leur dispersion.

A la fin de la floraison (de juillet à octobre)

Éviter la propagation de la plante



Évacuation sécurisée de tous les résidus vers un centre agréé (compostage/méthanisation à privilégier si possible).



Surveillance de la zone (sur 2-3 ans) et renouvellement des opérations si retour de l'espèce.



Une coupe simple est déconseillée car elle engendre de nombreux rejets de souche

Figure 10 : Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016).

- Valorisation écologique du site (amélioration)

Pour le projet d'aménagement et de valorisation écologique du Lidl de Fonbeauzard, il est conseillé de (cf. rapport de valorisation écologique complet) :

- Préconisation 01 : Phasage spatio-temporel des travaux
- Préconisation 02 : Lutte contre les pollutions accidentelles
- Préconisation 03 : Restauration des habitats naturels dégradés au cours des travaux
- Préconisation 04 : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes en phase chantier et en phase d'exploitation
- Préconisation 05 : Préconisations d'essences végétales dans le cadre de plantations et du renforcement de la végétation
- Préconisation 06 : Mise en place d'un tas de pierres et/ou de bois pour les reptiles
- Préconisation 07 : Aménager les espaces verts
- Préconisation 08 : Mettre en place des gîtes à chauves-souris
- Préconisation 09 : Mettre en place des nichoirs à oiseaux
- Préconisation 10 : Mettre en place un hôtel à insectes
- Préconisation 11 : Mettre en place des passages à faune
- Préconisation 12 : Mettre en place un abri à hérisson
- Préconisation 13 : Réduire l'éclairage nocturne
- Préconisation 14 : Installer des panneaux pédagogiques
- Préconisation 15 : Protection des vitres contre les collisions d'oiseaux

Cela permet d'inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de continuité écologique, en cohérence avec les orientations des trames vertes et bleues du territoire toulousain. (ETEN Environnement, 2025)

Diagnostic écologique avec préconisations environnementales
LIDL rue Claude Gonin - Toulouse (31)



III. Synthèse générale des mesures

Les différentes mesures proposées ciblent un large panel de groupes taxonomiques : les oiseaux, les insectes, les reptiles, les plantes mais également les chauves-souris.

Pour le projet d'aménagement et de valorisation écologique du Lidl de Toulouse – Rue Gonin, il est conseillé de réaliser une haie tout le long des zones qui resteront végétalisées, d'entretenir les espaces verts par fauche tardive et de favoriser les espèces de flore locale. Des bandes fleuries et herbacées peuvent être également réalisées en utilisant des espèces floristiques autochtones.

Pour ce qui est de la faune, un tas de pierres et/ou de bois peuvent être implantés dans les parties d'espaces verts peu accessibles au public.

Des dispositifs comme des nichoirs à oiseaux, à chauve-souris, abris à hérisson et hôtels à insectes pourront aussi être placés. De plus, des panneaux pédagogiques permettront de sensibiliser les clients du Lidl à ces aménagements ainsi que les piétons empruntant le passage en contrebas du parking, le long des espaces verts.

Enfin, pour permettre à la faune d'accéder au site, des passages pour la faune peuvent être prévus.

Figure 11 : Synthèse générale des préconisations de valorisation écologique du site (source : ETEN Environnement, 2025)

4.2.3 Rubrique déplacements

- Evitement

Afin de faciliter les déplacements en phase travaux et exploitation et de valoriser les liaisons douces, les accès existants au site seront conservés et réutilisés dans le projet (cf. figures 12). Il y a actuellement plusieurs arrêts de bus à proximité du commerce, desservis par le réseau Tisséo dont les lignes 46 et 26, et un accès piétonnier.



Figure 12 – Plan du projet avec les transports en commun et liaison douce à proximité

- Réduction

Les déplacements par véhicules personnels sont à l'origine d'une part importante des rejets de gaz à effet de serre au niveau national. Il est donc important de tenir compte de ce facteur de pollution dans les différents projets d'aménagement. Pour répondre à cette problématique, le projet a été intégré dans une zone commerciale existante, avec des logements à proximité, permettant ainsi la réduction de l'utilisation de véhicules personnels afin de se rendre aux commerces à pied, en bus ou à vélo.

4.2.4 Rubrique réseaux

- Amélioration

Lors de la phase de travaux, un maximum de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales vont être conservés. Les eaux pluviales sont actuellement captées au niveau du bâtiment et des stationnements, renvoyés dans un réseau surdimensionné après rétention et régulation. Le projet ne permet pas, à l'heure actuelle, l'infiltration des eaux pluviales.

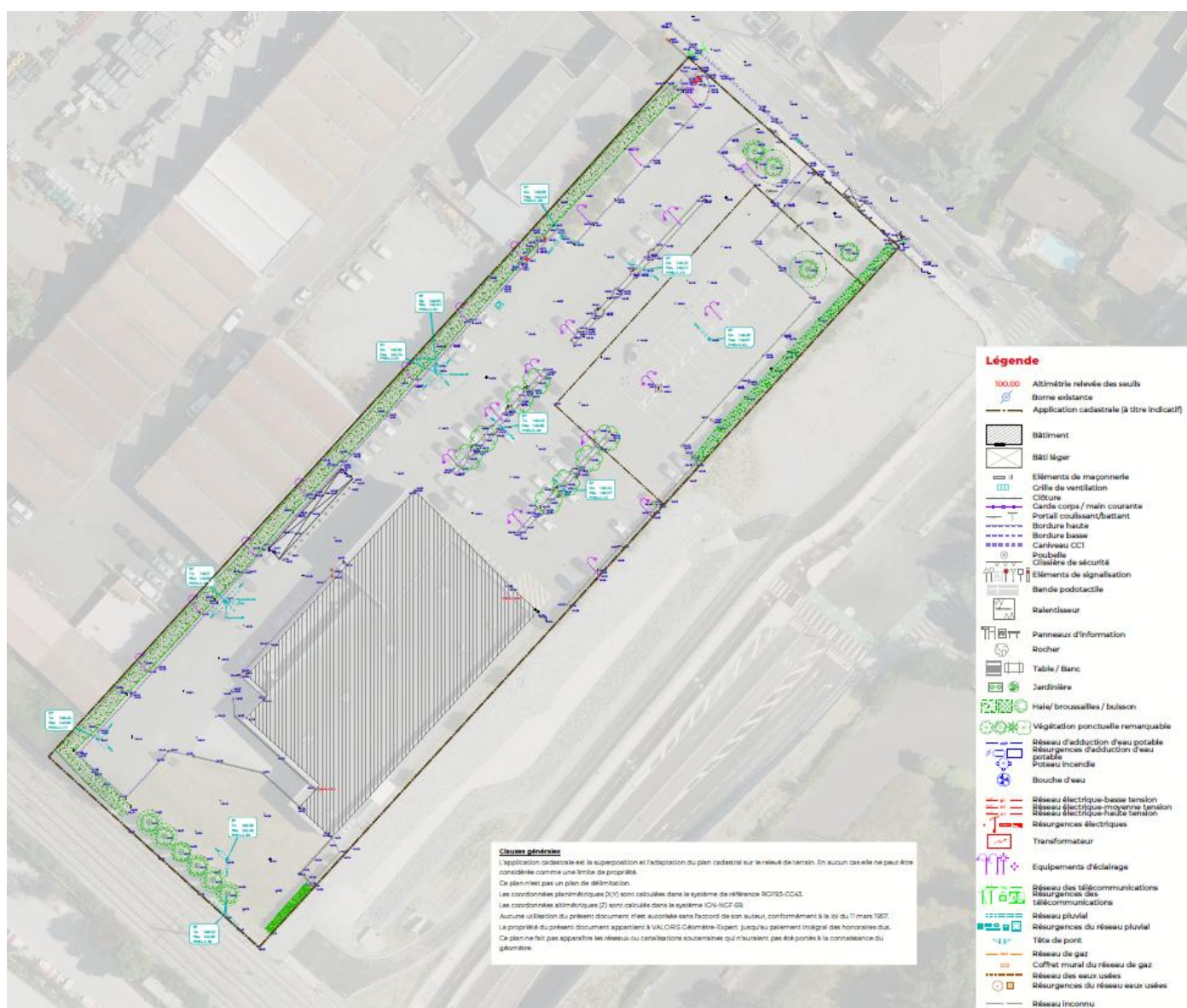


Figure 13 : Plan topographique des terrains du projet (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025)

Le projet permet une diminution de l'imperméabilisation, par mise en place de structures perméables et augmentation des espaces de pleine terre.

Une partie des réseaux existants sera donc déconnectée ou reprise afin d'appliquer une gestion différenciée des eaux pluviales et de privilégier l'infiltration dans le cadre du projet. La perméabilité des sols en place est en effet favorable à l'infiltration.

La gestion pluviale future est prévue en deux sous bassin versants, un pour le bâtiment et espaces verts associés et un pour le parking perméable ainsi que les espaces verts de pleine terre. Les eaux pluviales seront ainsi gérées à la source par des systèmes alternatifs de type (cf. figure ci-après) :

- drains et tranchée drainante infiltrante pour le sous-bassin du bâtiment, avec rejet régulé par l'ouvrage de régulation existant

- des structures drainantes infiltrantes sous les parkings perméables, interconnectées par des drains afin de gérer à la source et par infiltration les pluies récurrentes (20 ans). Les pluies supérieures exceptionnelles seront captées par les drains et renvoyées dans le réseau existant par le biais de l'ouvrage de régulation conservé.

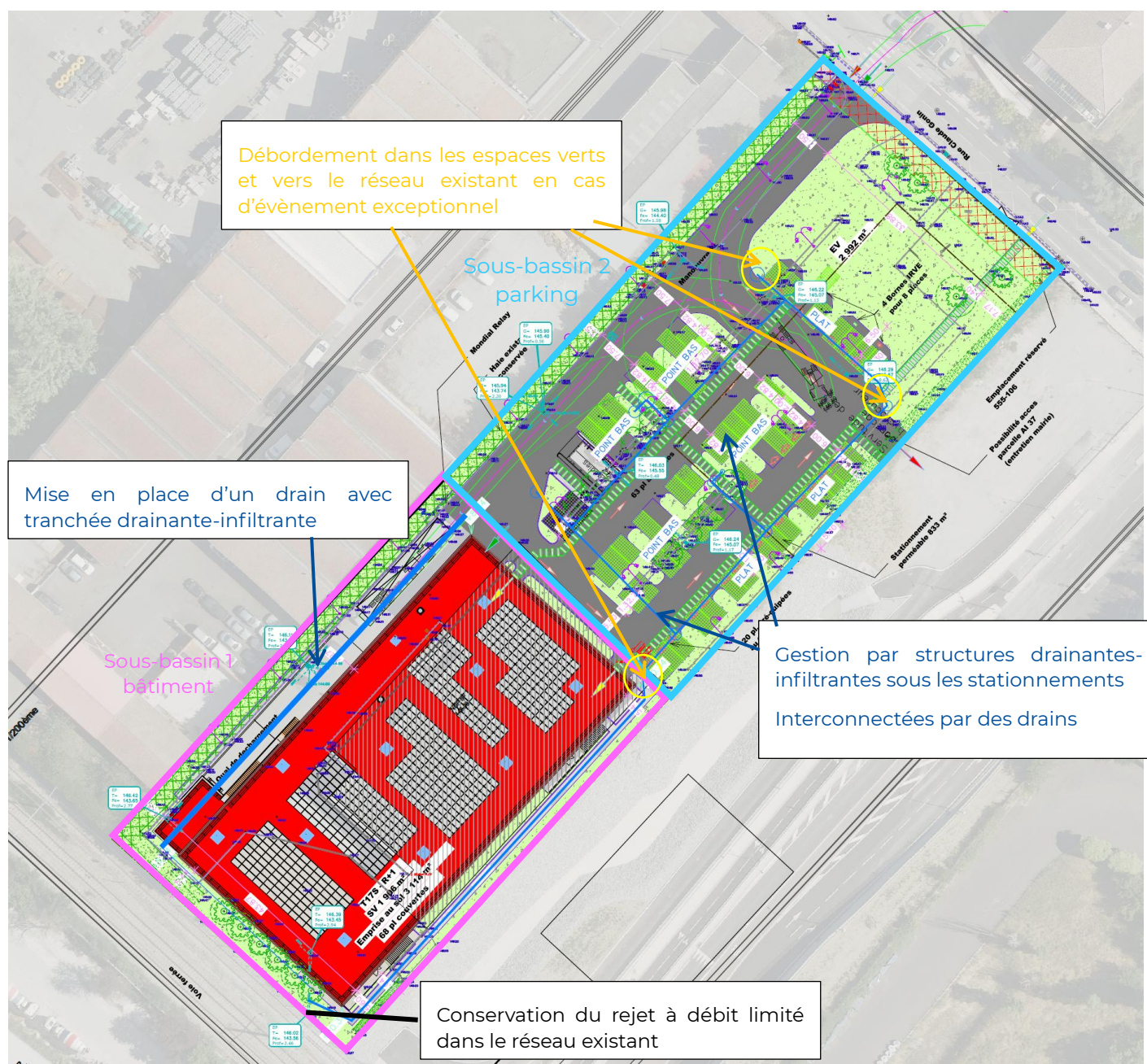


Figure 14 : Plan de principe de gestion des eaux pluviales du projet (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025)

Le projet permet donc une amélioration vis-à-vis de la gestion à la source des eaux pluviales.

4.2.5 Rubrique artificialisation

- Réduction

Pour ce projet, une augmentation de la surface de pleine terre est prévue, ce qui sera favorable pour la désimperméabilisation des sols, pour diminuer l'artificialisation en milieu urbain mais également pour le stockage du carbone et une meilleure qualité de l'air.

- Amélioration

Enfin, toutes les places de stationnements aériennes comporteront un revêtement perméable : renouvellement du revêtement des places existantes et création de places supplémentaires perméables. Cette option technique permet l'infiltration à la source des eaux pluviales.



Figure 15 : Exemples de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements de Lidl existants (source : ADRET Nature, 2025)

4.2.6 Milieu humain

- Amélioration

La requalification du LIDL Gonin permet également la création d'emploi supplémentaires par le biais d'une augmentation de la surface de vente. Cette disposition permet à la structure de proposer des emplois supplémentaires locaux dans un bassin urbain dynamique.